

HORS SUJET ? NON HORS SOL !

Orléans, le 01 octobre 2025

VICTOIRE AUX PRUD'HOMMES !

Le 15 septembre dernier, le tribunal des prud'hommes a donné raison à un élu SUD au CSE, sanctionné pour avoir dénoncé la politique managériale et commerciale de M. Nègre, membre du directoire, et de l'avoir nommé de « type ».

Le tribunal a tranché : la sanction était abusive et injuste. La CELC a été condamnée à verser des dommages et intérêts pour préjudice moral et au titre de l'article 700 du Code de procédure civile.

Exprimer des critiques sur la direction est un droit, pas un délit.

L'élu SUD était intervenu lors du CSE du 24 février 2023 pour dénoncer une réalité que chacun connaît :

« Les salariés quittent l'entreprise à cause des conditions de travail et des salaires. La direction met en œuvre une politique de bâtonnite, avec un suivi matin, midi et soir. »

...

DES CSE VIDÉS DE LEUR CONTENU

Depuis l'arrivée de Mme CHARPY à la CELC, les CSE sont expédiés en trois heures quand ils durent une journée dans les autres caisses d'épargne. Les informations transmises se réduisent au minimum : même le nombre de postes vacants est devenu secret !

Chaque fois que les élus SUD-Solidaires posent une question sensible, la DRH coupe la parole. Objectif : museler toute contestation.

Mais nous ne sommes pas des figurants : les salariés nous ont mandatés pour défendre leurs intérêts, pas pour nous taire.

LE DRH SE PREND POUR UN PROFESSEUR... MAIS IL N'AVAIT PAS LU L'ACCORD.

Lors de la présentation de l'accord de groupe sur la GEPP, signé par les syndicats réformistes, le DRH nous a coupé net au dernier CSE : « hors sujet ».

Notre représentant syndical citait pourtant le plan Vision 2030 de BPCE, mentionné noir sur blanc dans le préambule.

L'objectif du DRH était clair : éviter tout débat et étouffer nos arguments. Drôle de conception du dialogue social !

UNE GEPP ALIGNÉE SUR "VISION 2030"

Dès les premières pages, l'accord annonce la couleur : "Le plan stratégique Vision 2030 trace les grandes priorités du Groupe [...], assorti d'objectifs commerciaux, financiers et extra-financiers à horizon 2026 et 2030."

C'est donc bien un document RH entièrement calibré pour mettre les salariés au pas d'un plan stratégique dicté par les impératifs de rentabilité et de performance de N. NAMIAS, président du directoire de BPCE.

Ce n'est pas un cadre de protection pour les salariés mais un cadre d'adaptation des salariés aux ambitions financières du Groupe. **Et ce sont ces objectifs-là que les syndicats signataires valident.**

Tous les profils autour de la table du CSE savent que taper sur la tête d'un salarié à longueur de journée le désengage, le met en souffrance... ou le fait partir. Cette politique appartient à un autre temps. Les spécialistes du travail prônent un management participatif, pas la peur et le contrôle permanent. Celui qui impose cette méthode à la CELC, et que nous appelons "le type", doit revoir sa manière de faire, ou partir, car il détruit l'entreprise et les salariés. »

Chaque tentative de museler un élu ou un syndicaliste combatif est une attaque contre tous les salariés. Mais SUD-Solidaires ne cédera jamais.

La direction dirige par la peur, les chiffres et les tableaux Excel.

SUD-Solidaires continuera à parler vrai, à défendre les droits des salariés et à exiger un management respectueux et humain.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : NOUVEL OUTIL, ANCIENNE LOGIQUE !

Parmi les thèmes abordés, l'IA est présentée comme une « assistance » au service des salariés. Mais les vraies priorités apparaissent vite : productivité, optimisation, automatisation. Pas un progrès social, mais un levier pour transformer les métiers à marche forcée. Suppressions de postes, mobilités contraintes, perte de sens : tant pis pour les dégâts humains.

Signer ce type d'accord, c'est :

- **Légitimer un pilotage RH soumis à la finance,**
- **Accepter l'intégration de l'IA sans garantie sur l'emploi ni la santé,**
- **Valider la stratégie officielle sans la contester.**

La transformation des métiers est une réalité. Mais elle ne doit pas se faire sous la dictée d'un plan stratégique conçu hors sol.

QUAND ON SIGNE LA STRATÉGIE DU CAPITAL, ON TRAHIT LE CAMP DES SALARIÉS !

REJOIGNEZ-NOUS !



**DIRE LA VÉRITÉ,
CE N'EST PAS UNE FAUTE,
C'EST UN DEVOIR !**



Vos représentants SUD-Solidaires

Maryline BALLANGER, Florine BERHOUET, Elodie DAGRON, Cécile GAMBERT, David GANDON, Laurent GIRARDEAU, Françoise GODBILLOT, Alain GROSMIRE, Tristan GUERIN, Isabelle LEFEBVRE, Damien PINSAULT, Alain QUESNE, Aurélien RIGUET, Corinne RIGUIDEL, Gêrôme TOURNOIS



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Loire-Centre
2, rue Lavoisier 45140 Ingré
Tél. 02 38 41 52 84 / 06 95 26 58 29
Code courrier PSX45
sudcelc@sudbpce.com